



LETTRE D'INFORMATION

ÉDITION #8/2022

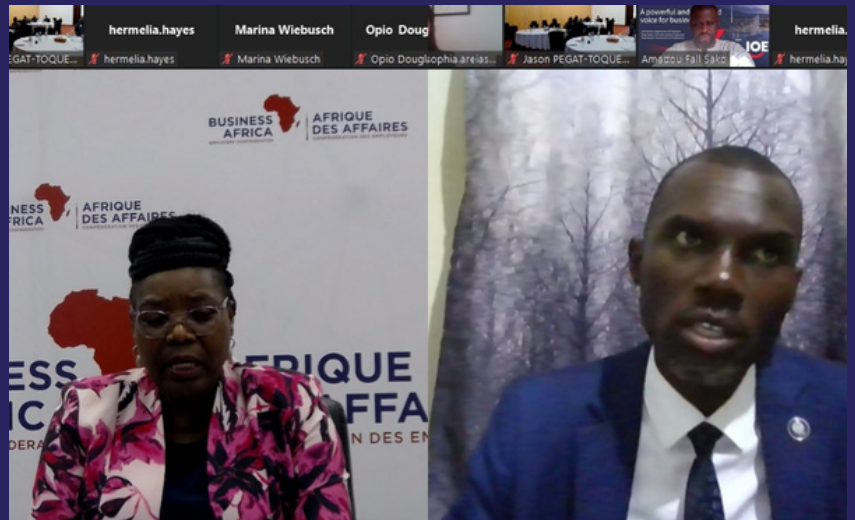
LE RÔLE DU SECTEUR PRIVÉ AFRICAIN DANS LA PROMOTION DES ENTREPRISES ET DES DROITS HUMAINS

L'organisation internationale des employeurs (OIE), L'initiative mondiale des entreprises sur les droits de l'homme (IMEDH) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont récemment organisé un Caucus des entreprises et un atelier du Forum africain sur les entreprises et les droits humains pour les associations d'employeurs et d'entreprises membres qui ont eu lieu le 11 octobre 2022.

Les Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme exigent que toutes les entreprises respectent les droits humains en connaissant et en abordant les risques pour les personnes et l'environnement associés à leurs produits, services, clients et activités d'investissement.

Le secteur privé a fait de grands progrès dans l'adoption et la mise en œuvre des principes directeurs des Nations unies, sous l'impulsion des Nations unies, de la Société civile et d'autres acteurs.

Dans son discours lors de l'atelier, *Mme Jacqueline Mugo, Secrétaire générale de BUSINESSAfrica*, a dit "Depuis l'établissement des Principes directeurs des Nations Unies (PDNU) par la résolution du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies. Seuls 31 pays dans le monde ont jusqu'à présent développé et mis en œuvre leurs plans d'action nationaux (PAN), alors qu'en Afrique, seuls deux pays ont produit leurs PAN. Ces chiffres sont inquiétants, malgré les efforts individuels déployés par les entreprises pour renforcer les droits de l'homme et des sociétés (DHS).



La secrétaire générale de BUSINESSAfrica, Mme Mugo, et le PDG de la Fédération des employeurs ougandais, M. Opio, s'adressant aux participants pendant la session de discussion.

En tant qu'organisations d'employeurs, nous devons plaider en faveur de la mise en œuvre des plans d'action sur les droits de l'homme et les entreprises."

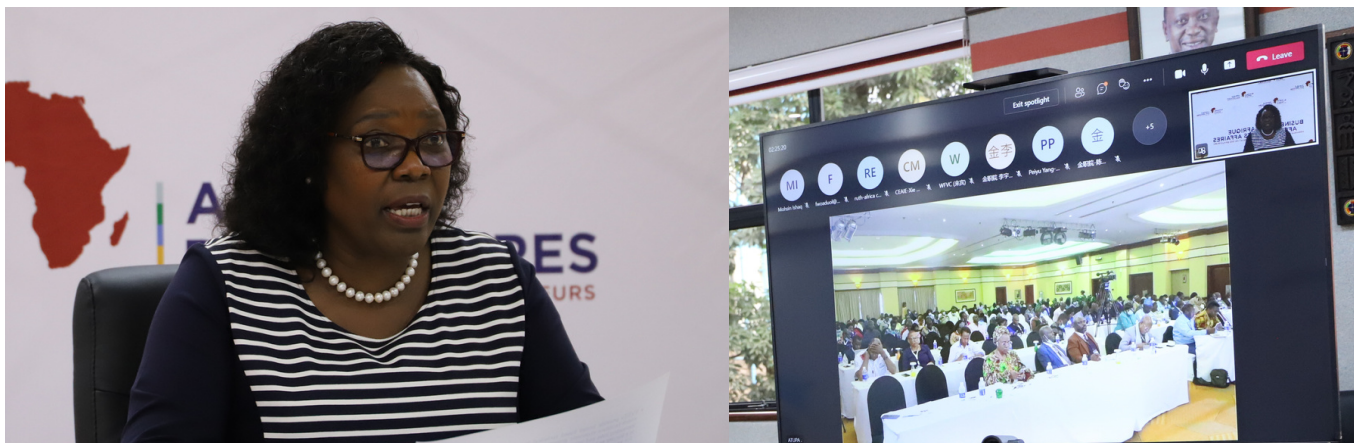
BUSINESSAfrica a mis en évidence les rôles suivants que le secteur privé devrait jouer pour améliorer les droits de l'homme dans les entreprises :

1. Les organisations d'employeurs doivent renforcer l'expertise et les capacités locales en matière de droits humains et sensibiliser davantage au respect des droits humains dans le contexte des activités commerciales.

"Le niveau de connaissance et de sensibilisation détermine la réalisation de toute intervention donnée. En tant que Fédération des employeurs ougandais, nous sensibilisons aux droits des hommes en informant et en formant, ce qui nous permet de renforcer le partage des connaissances", a souligné le PDG de la FUE, M. Opio.

2. Renforcer la mise en œuvre des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme par le biais de campagnes de sensibilisation visant à faire progresser les politiques et les réglementations relatives aux entreprises et aux droits de l'homme au niveau national.

SOUTENIR L'ÉCOSYSTÈME D'EFTP EN AFRIQUE PAR L'AMÉLIORATION ET LE RENOUVELLEMENT DES COMPÉTENCES



La secrétaire générale de BUSINESSAfrica, Mme Mugo, s'adressant aux participants à la conférence de l'ATUPA.

La disponibilité d'une base de ressources humaines bien qualifiées est devenue un facteur important pour le maintien de la croissance dans de nombreux pays. Les gouvernements et les autres parties prenantes continuent d'accorder une attention particulière au développement des capacités techniques par le biais de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP). Au cours des 15 dernières années, l'enseignement et la formation professionnels ont connu un essor considérable en Afrique. Cette croissance a été motivée par la nécessité de répondre aux besoins du marché du travail.

De nombreux pays ont étudié les moyens d'élargir les possibilités d'apprentissage sur le lieu de travail pour les diplômés en introduisant des programmes d'études axés sur les compétences dans les systèmes éducatifs. C'est dans cette optique que des leaders de différentes capacités à travers l'Afrique et le monde se sont réunis pour discuter des problèmes affectant l'écosystème de l'enseignement et la formation techniques et professionnels (EFTP) tout en explorant les possibilités de croissance lors de la conférence de

L'Association des universités techniques et polytechniques d'Afrique (ATUPA). L'événement de trois jours a eu lieu au Zimbabwe du 29 août au 2 septembre 2022.

L'EFTP et l'éducation fondée sur le patrimoine ont le potentiel d'autonomiser les individus, les groupes et les communautés, ce qui les rend mutuellement bénéfiques. L'intégration de ce modèle donnera aux Africains non seulement des compétences pour développer

des produits indigènes, mais aussi une plateforme pour vendre notre patrimoine culturel au reste du monde à nos conditions. Pour renforcer la durabilité du secteur de l'EFTP, la secrétaire générale d'Afrique des affaires confédération des employeurs (BUSINESSAfrica), Mme Mugo, a souligné la nécessité d'intégrer le patrimoine et la culture dans nos systèmes éducatifs par le biais d'une éducation fondée sur le patrimoine. Ce modèle a largement contribué au développement de leurs économies. *"Avant l'éducation formelle, chaque communauté disposait d'un système d'éducation informel où la culture était transmise de génération en génération par le biais d'un apprentissage de divers métiers tels que la poterie, le tissage, le perlage et la chasse. À ce jour, ces métiers sont toujours essentiels à leur économie car ils créent des emplois et des postes dans le secteur informel. L'éducation fondée sur le patrimoine est fondamentale dans le contexte africain et devrait être adoptée dans les programmes d'EFTP". Elle a noté.*

Les économies du premier monde, telles que la Chine, l'Allemagne et le Danemark, ont intégré l'éducation fondée sur le patrimoine dans le modèle d'éducation de l'EFTP.



En haut, M. Yu Yougen et en bas, à gauche, le professeur Aduol prononçant leurs discours d'ouverture.

S'exprimant lors de la conférence, le vice-chancelier de l'Université technique du Kenya, le professeur Aduol, a déclaré, *"L'objectif majeur de l'EFTP est de préparer les jeunes au monde du travail, de favoriser leur intégration sur le marché du travail et de contribuer à la lutte contre la pauvreté."* Cet objectif ne peut être atteint s'il y a un manque de compétences et lorsque le manque de compétences est un problème, le chômage suit. Les jeunes représentent 20% de la population africaine et 40% des chômeurs appartiennent à cette catégorie. L'employabilité reste un problème majeur, car la population africaine ne cesse d'augmenter. On estime que d'ici 2050, la population de l'Afrique doublera pour atteindre 2,5 milliards d'habitants.

À l'horizon 2030, au moins 100 millions de jeunes rejoindront le marché du travail. Il est également essentiel d'améliorer l'adéquation entre les offres de formation professionnelle et la demande des employeurs. La demande de compétences et la capacité d'apprentissage continu des travailleurs actuels et des nouveaux arrivants sur le marché du travail restent essentielles.

Les employeurs du secteur privé africain, par l'intermédiaire de BUSINESSAfrica, ont signé un protocole d'accord avec l'ATUPA au milieu de l'année dernière dans le but de combler le fossé entre les besoins de l'industrie et les programmes d'enseignement.

Pour accéder au communiqué de la conférence, visitez le [SITE WEB de l'ATUPA](#).

LA VOIX DE BUSINESSAfrica DANS LE FORUM DES MIGRATIONS DU TRAVAIL

Afrique des affaires confédération des employeurs (BUSINESSAfrica) a participé à un séminaire hybride visant à favoriser le dialogue entre le PAP et l'AU-LMAC afin de promouvoir la protection des travailleurs migrants et de remédier à la discrimination accrue dont ils sont victimes. L'événement, qui s'est tenu le 29 août 2022 en Afrique du Sud, a réuni des membres du [Parlement panafricain \(PAP\)](#) et du [Comité consultatif de l'Union africaine sur la migration de la main-d'œuvre \(AU-LMAC\)](#).

La présentation de BUSINESSAfrica a préconisé l'utilisation du dialogue social et du tripartisme pour renforcer les engagements entre les gouvernements et les autres parties prenantes tout en permettant la ratification, la domestication et la mise en œuvre des diverses politiques et cadres législatifs continentaux.

BUSINESSAfrica a également encouragé l'institutionnalisation de structures d'engagement continental dans les États membres de l'UA et a souligné la nécessité d'investir dans diverses structures et plates-formes d'engagement avec divers organismes continentaux, y compris BUSINESSAfrica.

A la fin du séminaire, le PAP et le LMAC ont adopté un communiqué dans le but de :

(i) Faciliter le plaidoyer et le renforcement des capacités du PAP, des parlements régionaux et nationaux en matière de migration de main-d'œuvre.



M. Dickens Ouma, qui représentait BUSINESSAfrica, s'est adressé au Parlement.

(ii) Diffuser et vulgariser les instruments juridiques de l'UA et internationaux sur la migration et la mobilité des travailleurs.

(iii) Recueillir des informations pour pouvoir suivre et évaluer l'état de la ratification et de la mise en œuvre des instruments juridiques pertinents par les États membres.

(iv) Promouvoir/soutenir la ratification des droits humains internationaux et des normes du travail et les faire appliquer dans le pays.

(v) Encourager les États membres à ratifier et à adopter les droits humains, les droits du travail et les autres instruments juridiques internationaux et régionaux relatifs à la migration de main-d'œuvre.

(vi) Renforcer les capacités des décideurs, des administrateurs et des institutions en matière de migration de main-d'œuvre, de travail décent, de reconnaissance des compétences, de protection sociale et promouvoir des parcours réguliers grâce à une gouvernance efficace de la migration de main-d'œuvre.

Le Parlement a apprécié la mise en œuvre du programme conjoint de migration de main-d'œuvre, qui constitue une étape concrète dans le renforcement de la protection et de la promotion des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Pour l'avenir, les membres du Parlement ont décidé de faire passer la discussion de la commission à la plénière de la législature.



CONFÉRENCE ANNUELLE INAUGURALE DES EMPLOYEURS DU FUE

La **fédération des employeurs Ougandais (FUE)** a tenu sa première conférence annuelle des employeurs le 15 septembre 2022. La conférence a rassemblé des employeurs de divers secteurs de l'économie pour identifier les problèmes, apprendre et partager des solutions pratiques pour faire progresser la reprise des affaires et la création d'emplois après la COVID-19. Les tendances émergentes en matière de travail, telles que la technologie, les meilleures pratiques commerciales, le recrutement équitable, le développement des compétences et le travail décent, ont fait l'objet de discussions approfondies.

Voici quelques-unes des recommandations formulées :

1. Inclure les praticiens des ressources humaines dans les principaux processus de prise de décision afin d'établir des relations professionnelles et de trouver des solutions pratiques pour la croissance des entreprises.
2. Faire pression et plaider pour le développement de systèmes de productivité par les partenaires tripartites et l'OIT, afin d'influencer les politiques gouvernementales et de promouvoir la compétitivité des employeurs au niveau mondial.





CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES (CGEA)

Mme Saida Neghza, présidente de BUSINESSAfrica, présidente du conseil d'administration de l'Organisation arabe du travail et présidente de la CGEA, est honorée pour sa contribution inestimable à la poursuite des objectifs des institutions algériennes par M. Rahim Elias, secrétaire général de l'Organisation nationale de la société civile algérienne à Laghouat.

CONFÉDÉRATION DES EMPLOYEURS DU ZIMBABWE

Le congrès annuel de la Confédération des employeurs du Zimbabwe (EMCOZ) qui a eu lieu du 27 au 30 septembre 2022.



CONGRATULATIONS



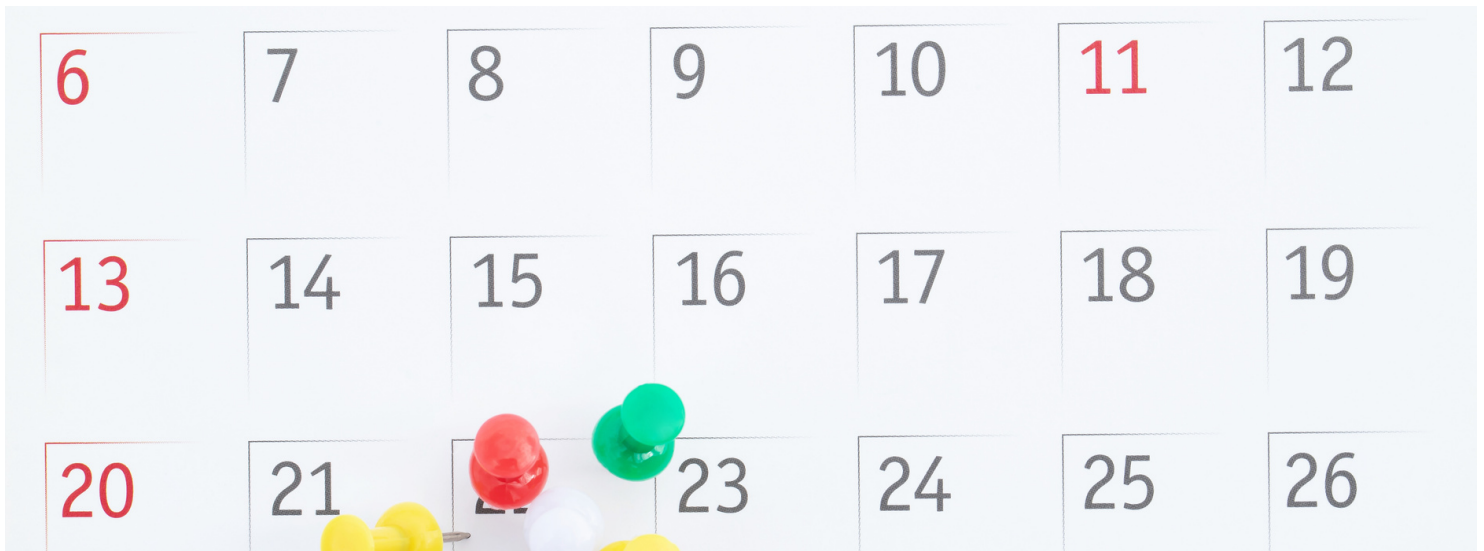
MR. ADEWALE OYERINDE
Newly Appointed Director General of
Nigeria Employers' Consultative Association
(NECA)

ASSOCIATION CONSULTATIVE DES EMPLOYEURS NIGÉRIENS (NECA)

M. Adewale Oyerinde, directeur général de la Nigerian Employers Consultative Association (NECA), qui a pris ses fonctions en août de cette année.

M. Oyerinde rejoint aussi le Conseil exécutif de BUSINESSAfrica.

ACTIVITÉS ET ÉVÉNEMENTS À VENIR



► **18-21 octobre 2022. [Le 7ème Forum panafricain sur la migration \(PAFoM-7\)](#)**

Le Forum panafricain sur les migrations (PAFoM) est un cadre de dialogue interétatique continental de l'Union africaine sur les migrations qui réunira les États membres de l'Union africaine et d'autres parties prenantes de l'espace migratoire pour discuter et délibérer sur diverses questions d'actualité concernant les migrations et la mobilité humaine en Afrique.

► **24-25 octobre 2022. [Forum RH Afrique 2022](#)**

Le Forum RH Afrique 2022 se tiendra sous le thème "Réinventer les meilleures pratiques RH pour une main-d'œuvre africaine moderne". Le Forum vise à renforcer la croissance de la pratique des RH sur le continent, en mettant en lumière les défis actuels et en réunissant les parties prenantes à tous les niveaux, afin d'aborder ces questions et de tracer la voie à suivre.

► **31 octobre-11 novembre 2022. [346e session de l'organe directeur](#)**

► **20-25 novembre 2022. [Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique](#)**

Le Sommet de l'Union africaine sur l'industrialisation et la diversification économique se tiendra sous le thème "Industrialiser l'Afrique : Un engagement renouvelé en faveur d'une industrialisation et d'une diversification économique inclusives et durables". Le Sommet sera organisé dans le cadre des activités commémoratives annuelles de la Semaine africaine de l'industrialisation.



Wajiri House, Off Argwings Kodhek Road, Milimani,
P.O. BOX 48311-00100 Nairobi, Kenya; Tel: +254 20 2721929/48/49/52,
Email: info@businessafrica-emp.org